



Circulaire n° 3663

Domaine : Ordres nationaux

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Promotion générale dans les Ordres nationaux 2019

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que Monsieur le Premier Ministre vient de me demander de vous soumettre les informations suivantes au sujet de la promotion générale dans les Ordres nationaux pour l'année 2019 qui aura lieu à l'occasion de la Fête Nationale.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir faire parvenir **pour le 25 février 2019 au plus tard** vos propositions pour la décoration des personnes méritantes intéressées moyennant exclusivement le formulaire joint en annexe sous format EXCEL à l'adresse électronique: guy.linde@mi.etat.lu.

Les directives pour l'établissement des propositions sont identiques à celles des années précédentes. En ce qui concerne les règles de la computation, je vous prie de bien vouloir considérer comme dernier jour de la période de service le 30 juin 2019. Seules les périodes de service actif sont à mettre en compte pour les propositions.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait qu'aucune garantie de réalisation pour la promotion 2019 ne pourra être donnée pour les propositions faites après le 25 février 2019.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur


Taina BOFFERDING